

« Non au Harcèlement ! » une action solidaire au collège Paul Éluard de Dives-sur-Mer

Jeudi 18 novembre 2021, les 300 collégiens de Dives-sur-Mer ont effectué une action solidaire à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école.



Les 300 collégiens de Dives-sur-Mer réunis contre le harcèlement à l'école.

Jeudi 18 novembre 2021, peu avant 10 h, les 300 élèves du collège Paul Éluard de Dives-sur-Mer (Calvados) se sont tous réunis dans la cour de l'établissement, à l'invitation des professeurs et de la direction. À l'occasion de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école, une action a été mise en place pour marquer l'événement.

Nous avons proposé cette démarche, constituer les trois lettres NAH ! pour Non Au Harcèlement, avec un point d'exclamation, représenté par tous les collégiens.

Isabelle Ronsin - Principale du collège Paul Eluard de Dives-sur-Mer

Chaque collégien s'est donc regroupé suivant son niveau, pour représenter une lettre, « les sixièmes forment le point d'exclamation, ils sont un peu moins nombreux » note la principale. Un drone piloté par l'un des professeurs du collège a pris de la hauteur afin d'immortaliser l'événement.

Le dispositif PHARe

Cette action entre dans le cadre d'une démarche plus large à laquelle participe le collège divais, « cette année, nous participons au dispositif PHARe qui permet de former des référents, à la fois adultes et élèves, l'objectif étant de faciliter le signalement des cas de harcèlement », précise Isabelle Ronsin.

Le harcèlement est un sujet que nous prenons très au sérieux. On peut avoir des situations dont nous n'avons pas connaissance, les élèves n'osent pas parler, ce sont souvent leurs camarades qui nous mettent au courant. Il faut communiquer, parler aux adultes. Ce dispositif doit aider à cela.

Isabelle Ronsin - Principale du collège Paul Eluard de Dives-sur-Mer